

## Relevé de conclusions du CS IMMM du 17/04/2024

**Présent(e)s** : B. Arnaud, P. Daniel, N. Delorme, A. Martel, C. Legein, P. Ruello, C. Saluzzo

**Excusé(e)s** : K. Adil, G. Brotons, M. Edely, V. Maisonneuve, V. Montembault, P. Pasetto et G. Vaudel

### Ordre du jour:

- 1) Préparation DIALOG 2025
- 2) Retour du Président sur ses visites des équipes de l'IMMM
- 3) Remplacement membre extérieur CS ?
- 4) Questions et informations diverses

### 1) Slide 2 diaporama.

Sur celle-ci sont listés les postes d'EC de l'IMMM concernés puisqu'occupés par des contractuels en 2024/25 ou susceptible d'être vacant en septembre 2025. **Les fiches de postes de C, EC & IT-BIATSS devront être remontées, par les animateurs, à la direction, pour le CS du 11/06/2024.** Celles-ci devront être en cohérence avec les profils de poste que chaque thématique doit rédiger, en fonction de ses projets et priorités, pour bâtir une programmation pluriannuelle de renouvellement des postes d'EC au cours du contrat 2022-2027 (CS du 12/03/2024).

### 2) Slide 3 diaporama.

P. Daniel et C. Legein ont fait part aux membres du CS du retour du Président (réunion du 15/04/2024 à laquelle ont participé le Président et son VPR, le directeur de la DRIS, P. Daniel, C. Legein et V. Montembault) suite à ses visites des équipes de l'IMMM. Les membres du CS ont longuement échangé, en particulier à propos de la structuration de l'IMMM, du nombre et de la taille des équipes, et d'une éventuelle structuration en thématiques transversales (santé, énergie, environnement). En outre, ils sont préoccupés par les absences récurrentes des animateurs de la thématique MI préjudiciables à l'activité du CS.

### 3) Slide 4 diaporama.

Suite à la liquidation du CTTM, le CS ne compte plus de membre extérieur. La composition du CS étant précisé dans le RI et celui étant en cours de mise à jour, ce siège va être supprimé sauf si une proposition pertinente émerge rapidement.

### 4) Slides 5 diaporama.

E. Boivin va candidater à l'aap régional « Etoile montante ». Trois autres candidatures ont été recensées pour LMU.

P. Daniel a fait part des dernières informations à propos de la CPJ, en particulier la composition de la commission de sélection, suite à une réunion à laquelle il a été convié, par le Président, avec son VPR, F. Calvayrac, directeur de l'UFR Sciences et M. Lamy de la Chapelle, ancien directeur de l'IMMM ayant validé cette demande de CPJ

Enfin, le CS a émis un avis favorable à la demande d'éméritat d'Anne Désert qui sera examinée par le CS de l'UFR du 17/05/2024.

Pour la direction de l'IMMM, C. Legein